



Paris, le 24 décembre 2012

Membre d'honneur
le Dalai-Lama

Monsieur Jean-François Carencio
Préfecture du Rhône
106 rue Pierre Corneille
69419 Lyon cedex 03

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Préfet,

Que des précautions soient prises afin d'apporter des soins appropriés aux éléphants Baby et Népal, potentiellement tuberculeuses, cela est normal et même indispensable. En revanche, que ces animaux soient condamnés à mort sans autre forme de procès, cela est indigne et profondément révoltant, ce serait un crime INHUMAIN.

Ces éléphants ont été abandonnées par le cirque Pinder au Parc de la Tête d'Or à Lyon et je comprends parfaitement que vous n'acceptiez plus l'irresponsabilité du directeur du cirque Pinder qui n'a jamais rien fait pour faire soigner « ses » animaux. Mais vous le savez, la règle d'or dans les cirques est : marche ou crève !

Baby et Népal n'ont pas à payer de leur vie les négligences de Monsieur Edelstein !

Ma Fondation a déjà pris en charge de nombreux animaux sauvages saisis de cirques mouroirs, nous avons même financé une structure d'accueil pour les félins, très nombreux à vivre l'enfer dans leur cage de transport. Nous avons pris en charge également un hippopotame maltraité chez Zavatta pour le transférer en Afrique du Sud dans une réserve naturelle et participons, depuis des années, au financement d'un hôpital pour éléphants en Thaïlande...

Les animaux de cirques sont condamnés à l'esclavage, c'est une horreur absolue ! Le cirque Pinder n'a d'autre objectif qu'exploiter les animaux jusqu'à la mort, c'est pourquoi je vous demande, Monsieur le Préfet, de prendre un nouvel arrêté non plus d'abattage des éléphants Baby et Népal mais de saisie afin que ces animaux soient confiés à ma Fondation qui pourra leur assurer une fin de vie digne, dans un parc de quarantaine où elles pourront être soignées sans risque de contamination avec d'autres animaux ou du public.

La reconnaissance d'utilité publique de ma Fondation prend tout son sens lorsqu'elle agit, comme elle le fait depuis des années, en veillant scrupuleusement au respect des exigences sanitaires et de protection animale.

Il est pour moi inenvisageable de travailler avec le directeur du cirque Pinder qui est un esclavagiste, la situation doit être clarifiée par vos soins, les animaux ne doivent plus être au cœur de cette guerre scandaleuse mais être soignés, elle est là l'urgence !

Monsieur le Préfet, **sauver ces animaux serait le miracle de Noël, c'est mon vœu le plus cher...** Vous avez le pouvoir de transformer ce rêve en réalité, tout mon espoir est en vous, ne me décevez pas, je vous en supplie.

Brigitte Bardot
Présidente

FONDATION BRIGITTE BARDOT

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 21 FÉVRIER 1992

28, rue Vineuse - 75116 Paris - France • Tél. 01 45 05 14 60 • Fax 01 45 05 14 80 • CCP Paris 662 05T

ffb@fondationbrigittebardot.fr www.fondationbrigittebardot.fr